

L'art, une source de conflits nécessaires

Par Jean Paul Tournay

Juin 2023

INTRODUCTION

En marge des spectacles, rencontres et événements s'inscrivant dans le thème de chacune de ses saisons, le Théâtre de la parole initie différents projets de réflexions, divers modes d'activités pour faire un point, l'état d'une situation, pour ouvrir les débats et les échanges, réfléchir sur le passé, le présent, le futur, à travers le prisme d'une thématique, d'une question-débat.

Il en est ainsi à propos de l'art et des conflits. Ces termes sont utilisés au quotidien par tout-un-chacun et couvrent des significations très larges (pour l'art : la créativité, l'imagination, les artistes, les stars, les rêves, les « beaux-arts », les musées, le trait de génie, le savoir-faire, etc. Pour le conflit : les discussions dans les foyers, une agression en rue, la diplomatie, la guerre, l'impérialisme, les débats théologiques, les oppositions politiques, la colère contre une administration,...). Leur réalité nous entoure sous des formes multiples, visibles ou moins visibles, évidentes ou implicites, constructives ou clivantes, nourrissantes ou aliénantes, parfois tout simplement ambiguës, à double-sens. Il s'agit donc de s'interroger sur la signification de ces idées, et leur présence et lien dans notre société et nos imaginaires.

Une recherche participative sur le sujet s'ouvre en 2023 à un public diversifié. Le travail est expérimental, s'adapte aux publics présents, aux personnes intéressées, tout comme le font les actions menées par le Théâtre de la parole, où les interventions sont directement inspirées des besoins et centre d'intérêts des participant-es.

Une première journée (27 février 2023) a rassemblé les participant-es et les initiateur-trices du projet. Elle aura été suivie par plusieurs autres rencontres pour affiner les propos. Ces événements réunissent les participant-es dans d'autres lieux d'expression, de communication, comme des théâtres, des salles d'exposition, des lieux publics,... manière de s'inviter dans d'autres structures culturelles de la Région de Bruxelles et d'infuser¹, confronter, croiser les propos dans ces autres situations et spécificités.

CONTENU

L'œuvre artistique doit-elle adhérer aux idées et aux directives des pouvoirs qui semblent diriger nos sociétés ou, au contraire, ouvrir des débats, au risque d'entrer en conflits avec des idées et des pratiques plus « conformes » ?

¹ Infuser signifie justement tisser des relations, penser la culture comme partie intégrante de la vie quotidienne réunissant citoyen·nes, artistes, habitant·es, élu·es, chargé·es de missions culturelles. Cette définition est empruntée au texte *Le Territoire du Rêve*, Andreas Christou, Cie Arts Nomades, in *Le Journal de Culture & Démocratie*, n° 53 novembre 2021.

Autant de questions surgissent : quels liens sociaux sont créés par l'art et les artistes ? Qu'est-ce qui fait conflit entre les arts et la société ? Où et quand action et activisme sont pertinents ? Quels sont les moyens artistiques à disposition ? A quoi mène le corps-à-corps entre nous et l'art ?,...

Si les arts, autant que les conflits, sont des cadres de confrontation, comment les utiliser pour construire plutôt que détruire, relier plutôt que séparer ?

Une première journée en manière de questionnement social, politique, culturel, a rassemblé des artistes et non-artistes. Le but n'était pas d'aboutir à des « réponses » définitives ou des consensus, mais bien de rassembler des personnes d'horizons divers pour croiser les regards et, avant tout, créer un espace *Safe* de questionnement, d'expression. La matière recueillie, avec ses oppositions, contradictions, nuances, devient dès lors inscrite et transmissible, tout aussi bien exploitable par les artistes pour nourrir leurs créations présentes et futures qu'appréhendables par les non-artistes pour prolonger dans leur vie cette pratique du questionnement et de la réflexion discursive. L'objectif est donc de permettre la participation confiante et secure de chacun-e dans le processus, via des méthodes d'organisation de la prise de parole et de fertilisation des échanges.

Structure & objectifs

En quoi l'art est-il un outil de prise de conscience et de réflexion ? Comment peut-il constituer une réelle force de frappe contestataire, « une source de conflits nécessaires » ?

La recherche participative rassemble quinze participant-es, essentiellement des artistes de la parole, un danseur-metteur en scène et metteur en mouvement, deux comédiennes, un sociologue, un architecte, une plasticienne.

La première séance de travail se réalise selon ce déroulé : deux comédiennes assurent la médiation de la séance. A partir de la thématique annoncée et des discussions préliminaires, elles identifient trois points particuliers de controverse. Pour chacune de ces controverses, elles interprètent, dans une courte scène, les arguments de base figurant les oppositions. Chacune de ces controverses mises en scène oriente le moment de travail collectif qui le suit directement.

Trois Controverses²

Les Controverses sont une pratique mise aussi en oeuvre par le Théâtre de la parole, dans laquelle les acteur·trices et le public travaillent ensemble. La matière ou la question, la thématique à l'ordre du jour sont illustrées par une scène courte, écrite et jouée par deux comédiennes qui mettent en scène les ambiguïtés du sujet en question.

Trois Controverses se différencient pour cerner leur objet :

Controverse 1.

L'art et les artistes engagés et l'engagement critique versus le divertissement

- *Nous artistes, on peut tout simplement décider de créer seulement pour divertir !...*
- *Ne viens pas avec tes discours laxistes, faire du théâtre c'est s'engager pour faire avancer les choses !...*
- ...

D'une part, l'art peut apparaître comme un divertissement, à l'instar des jeux romains, « du pain, du vin et des jeux », qui ont servi à étouffer les révoltes des esclaves. Cette orientation fait écho à l'affirmation « le témoignage du dominé sert à la culture générale du dominant »³.

Le divertissement — a-t-on coutume de penser — distrait, nous occulte la réalité pour la remplacer par une fresque politiquement insignifiante, un tableau sans dangers et sans révélations, sans remises en question et sans nouvelles portes ouvertes dans l'imagination, un semblant d'aventure permettant à son public d'oublier temporairement ses obligations, ses colères justifiées ou ses pensées douloureuses. Mais cette dichotomie entre divertissement et engagement nous

² Le texte des trois Controverses, en extrait, se trouve en annexe.

³ Jacques Rancière, Les mots et les torts, La Fabrique éditions.

amènerait rapidement à glorifier la tragédie et mépriser la comédie, à inventer ou réaffirmer des hiérarchies inutiles voire toxiques entre arts majeurs et arts mineurs, etc.

Dans un monde stressant, exigeant, inquiétant, le fait de se soustraire un instant à ces tensions n'est-il pas salutaire ? Se baigner de douceur dans deux heures de chansons d'amour est-il vraiment apolitique ? Et quand Antigone nous parle de justice, ne nous parle-t-elle pas aussi, et peut-être surtout, d'amour ? La vraie question, le vrai débat, n'est-il pas situé ailleurs ?

Loin de trancher à tout va, entre divertissement et art engagé, on pourrait plutôt s'interroger de savoir si telle proposition artistique constitue, d'une manière ou d'une autre, une ressource pour le corps ou la pensée, un outil direct ou indirect, une perspective, pour un monde meilleur. Dans cet objectif, les connaissances sur les ingrédients de l'émancipation ou, au contraire, les conditions de l'aliénation, sont une ressource fort utile.

D'autre part, l'art que nous connaissons est public, il fait société et culture ; à ce titre il est forcément politique et ne peut qu'être engagé, même quand il prétend se soustraire à cette idée. Mais l'art est une proposition, et doit donc trouver son interlocuteur. L'engagement nécessite d'accepter de recevoir, de digérer et d'accueillir ce qu'il y a à voir. Un art engagé se confronte donc en permanence et en définitive au risque de malentendu, de rejet, de tri psychiquement stratégique de la part du public qui ne verrait en lui que ce qu'il veut y entendre ou y voir.

Même un art privé, pratique personnelle restée secrète, soit par empêchement (les poèmes d'Emily Dickinson qui n'ont jamais trouvé d'éditeur de son vivant), soit par volonté, n'est pas sans effet sur le monde. En effet, au minimum, cet art est une manière d'énonciation ou de mise en forme du monde pour son auteur ou son autrice, et constitue à ce titre un outil potentiel de questionnements et de maturation.

Une discussion a lieu également autour de deux œuvres de Martha Rosier et Joséphine Meckseper (photomontages 1967), qui révèle les mésaventures de la pensée critique : confrontation entre l'atmosphère bienheureuse des images et la révélation des ambitions du pouvoir et de la société marchande qu'elles dénoncent. Confrontation entre la création, l'histoire, la réalité, le déni, la responsabilité du public.

L'art doit donc faire débat, négociation, plaidoirie, reconnaissance, conflit. Quels sont les enjeux ? L'art engage une responsabilité évidente. Il faut aussi apprécier le rôle de la société marchande qui peut ou veut transformer l'artiste, agissant responsable, en amuseur public.

Il est à noter que l'engagement politique n'implique pas forcément une approche littérale. Par exemple, dans un monde où produire, être efficace, se réaliser, commenter, est l'injonction permanente, un temps et lieu pour rêver librement, sans impératif de résultats, sans mots, dans la totale liberté et intégrité de son jardin secret, devient une expérience politique subversive en soi.

Aux artistes d'en faire quelque chose qui, en plus, inspirera, c'est-à-dire nourrira pour le futur la racine des possibles, ceux-ci trouvant à leur tour dans le monde d'autres divers moyens de se nourrir, de se réaliser, de s'exprimer.

Controverse 2.

L'art gratuit versus l'art payant / générateur de profits

- *Les écoles d'art nous poussent à être inventifs, mais comment payer tout cela, comment manger,... si l'art n'est pas lucratif, comment se faire de la tune ?*
- *Il faudrait que l'accès aux arts soit gratuit pour tout le monde.*
- *Comment faire et profiter ?*

Cette Controverse soulève en fait plusieurs questions : celle de la nécessaire rémunération des créateur-ices, sachant que le statut spécifique des artistes est associé à une pratique non-orientée vers un objectif commercial ; la question du partage gratuit des recherches et créations artistiques, ceci n'excluant pas forcément la génération d'un revenu, d'une compensation, d'un échange, par d'autres moyens ou parallèlement ; la concentration entre certaines mains de bénéfices mirobolants issus de l'art ; ou encore la question de l'argent en tant que moyens d'accès (ou pas) aux créations artistiques, et donc de ségrégations des publics et de renforcement de privilèges socio-culturels.

La question de l'argent invite aussi celle des moyens financiers et partage des ressources entre les artistes d'une entité géographique ou linguistique. Au moment où la Culture ne dispose

que du plus petit budget des finances de l'État, les conditions de recherches et de production de l'art s'en trouvent forcément touchées. Les formules de subsidiations, d'aides à la réalisation, de cachets forfaitaires mises au point par l'état sont souvent associées à des dispositions licites mais subreptices orientant la création, ses formats, thématiques, publics possibles, réduisant d'emblée son horizon et donc sa puissance potentielle.

C'est donc le fait même d'exister dans un contexte capitaliste, où seul le progrès technique est encensé, où le temps est de l'argent et la vie doit se gagner, qui fait de l'art une pratique par nature à contre-courant, en conflit latent avec nos sociétés, devant à la fois se chercher, se définir, se créer, trouver les voies de la remise en question et de l'invention, atteindre et partager des visions du monde "autres", et défendre au quotidien les conditions de son existence et de sa diffusion.

Le contraire, toutefois, n'est pas vrai et mérite d'être rappelé, afin de couper court au cliché répandu d'un artiste se nourrissant de souffrances et de marginalité : même dans une société "parfaite", où l'art n'aurait pas à défendre son existence et son utilité, la création artistique n'en resterait pas moins fertile et utile, enrichissante et inspirante. Si dans un monde injuste, l'art ne peut s'épargner d'être actif et engagé, ce n'est toutefois pas l'apparition d'un monde juste qui suffirait à le faire disparaître, à vider de son utilité et de son pouvoir d'attraction cette pratique réflexive, sensorielle, émotionnelle, philosophique, toujours avide d'explorer l'inexploré.

Controverse 3.

L'art, indispensable ou optionnel ? Bien commun ou bien privé ?

- *Tous les publics approchent les arts, soit par divertissement, parce « qu'ils aiment ça », soit par questionnement, recherche, à la découverte d'émotions bouleversantes, que ce soit au théâtre ou au cinéma⁴,...*
- *Tous profiterons des arts, spontanément, par engagement ou sans le savoir, par habitude...*

Loisir optionnel pour certain·es, nourriture indispensable pour d'autres, l'art est de toute évidence un bien commun. Parce qu'il nous donne "le sentiment de faire partie de quelque chose", de "faire partie du vivant", ou parce qu'il nous "retourne" individuellement.

La remarque vaut pour le théâtre comme pour tous les arts : ils se doivent d'être géographiquement et financièrement accessibles à tou·tes, et tout le monde devrait y être invité, s'y sentir invité, ceci étant une bonne base pour se sentir impliqué, concerné par ce qui s'y dit, pour se sentir responsabilisé par ce qui y est évoqué, bref, pour y avoir une expérience transcendante, élargissant les frontières du soi-même, en partageant des émotions, ou en découvrant des réalités autres.

Il n'existe aucun consensus international sur « la liberté de l'art », même si celle-ci s'apparente à la liberté d'expression, elle-même reconnue comme un droit fondamental des personnes humaines par l'article 11 de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne. On peut donc parler de « liberté de l'art » sous le terme de « liberté d'expression artistique. »

La liberté est aussi une responsabilité, avec un cadre précis. « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. »⁵ Il s'agit ici d'une limite saine et sage prescrite à la liberté, prévenant des empiètements que la liberté de l'un·e pourrait faire sur la liberté de l'autre.

⁴ deux domaines où les acteur·ices et les publics n'ont pas le même rôle ni la même perception.

⁵ article 4 de la Constitution et article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constituées en 1789 instaurant en France un Régime constitutionnel en lieu et place de la monarchie de droits divins.

Tous les mouvements libertaires, contestataires, militants, progressistes, avancent par faisceaux d'actions variées. C'est la diversité des approches, où tout le monde a, à la fois, tout à fait raison et un peu tort, qui crée dans nos sociétés complexes un changement progressif, en impactant tous les niveaux, en parlant à chacun·e une langue différente quoique toutes reliées. Prises de conscience collectives, changements d'habitudes, prises de paroles publiques, mises en action, engagement militant, remises en question de soi-disant évidences, de fonctionnements, désirs et souhaits d'un autre monde mieux et plus fermement formulés,...

Une société artistique libre est à cette image : c'est sa grande diversité de créations et de créateur·ices qui renseigne de sa bonne santé et de sa vigueur philosophico-politique. Il ne s'agit pas de promouvoir la diversité pour la diversité, mais de comprendre que le public étant diversifié - ou chacun, en tant qu'individu singulier, à sa manière propre de recevoir les émotions et les informations - chaque approche singulière, donc, compte, et chaque création a et prend sa place dans l'ensemble.

Conclusions Provisoires

L'étude faite par Hamadi (*La Guerre des mots, 2023*) rappelle combien les mots sont capables du pire comme du meilleur, à l'image du toucher, d'un geste simple qui peut, selon les circonstances et les subtilités de sa réalisation, s'avérer abusif et trahir l'autre, comme être profondément réconfortant et renforcer la confiance.

Dans le même ordre d'idée, on peut avancer que toute œuvre a sans doute son moment, son endroit et son public pour être pleinement reçue. Ou, rappelant les mots (citation apocryphe) de Victor Hugo selon lesquels "rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue" (ce qui reste à débattre), affirmer que même une idée très isolée, très en avance sur son époque, une œuvre pionnière, une création-locomotive, peut trouver les oreilles pionnières qui la feront leur.

Cette première réflexion collective se prolongera au travers d'autres séances de travail. Le débat se poursuit. . .

à suivre...

Jean-Paul Tournay

Jean-Paul Tournay – Juin 2023